

L'ordre du droit

Rainer Maria Kiesow



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/22018>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 516-517

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Rainer Maria Kiesow, « L'ordre du droit », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/22018>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

L'ordre du droit

Rainer Maria Kiesow

Rainer Maria Kiesow, *directeur d'études*

Le monde de Josef K

- 1 NOUS avons commencé, cette année, à entrer dans le monde de Josef Kohler qui fut, après Mittermeier, le plus grand juriste européen de nationalité allemande et le juriste allemand le plus éminent de l'Empire (1871-1918), Mort un an après la fin de la Grande Guerre, Kohler était juriste, poète, voyageur, citoyen. Le juriste le plus productif de tous les temps : 3000 publications, dont 200 monographies. Fondateur de la science du droit comparé, il fut pionnier dans de nombreux domaines juridiques (droit d'auteur, droit des brevets, droit de la technique, pour en citer trois), Il travailla sur Shakespeare et Pétrarque, il traduisit Dante et des poètes chinois. Il voyagea en voiture jusqu'au cercle polaire. Avec lui, on peut montrer d'une manière exemplaire ce que veut dire la vie du droit. C'est en contact avec la vie des hommes, d'autres hommes, des industries, des inventions, des cultures, que le droit se crée et se fait dans les cours de justice. Pour affronter, expliquer, élucider ce personnage et le droit de son temps où maints problèmes actuels sont pressentis, il a fallu commencer au début, c'est-à-dire avec le droit romain, son histoire et son importance variable en Allemagne et en France. Cette histoire en tête, nous avons abordé les trois grandes controverses du monde juridique au XIX^e siècle : 1) La controverse Thibault/Savigny sur la nécessité d'un code (comme en France), 2) La controverse Kirchmann/Stahl *et al.* sur l'inutilité du droit comme science, 3) La controverse Jhering/Kohler sur Shakespeare. Et nous avons finalement abordé le thème du rapport entre droit et (neuro)sciences, en partant de Kohler et de ce qu'on pourrait appeler le « sentimentalisme juridique » ou « droit et émotions ». On poursuivra l'année prochaine l'enquête sur ce que le droit a à nous dire – le témoignage de Josef K. Kafka ne manquera pas à l'appel. Puisque des étudiants du master « Théorie et analyse du droit » (EHESS, ENS, Université Paris-Ouest Nanterre La-Défense) participaient au séminaire, nous avons profité de l'occasion de discuter ensemble des

projets de quelques étudiants du master et également de quelque doctorants. Cela nous a amené à parler de la justice en Turquie, de l'histoire de la censure et de la relation entre preuves scientifiques et juridiques.

Publications

- Avec Benjamin Lahusen, Regina Ogorek et Dieter Simon, *Myops. Berichte aus der Welt des Rechts*, Munich, C.H. Beck Verlag, n^{os} 13-15, 80 p. chacun.
 - « Man and dog. The modernity of law : Jurists, violence, poetries, and a photograph », dans *Legal Stagings. The Visualization, Medialization and Ritualization of Law in Language, Literature, Media, Art and Architecture*, sous la dir. de Kjell A. Modéer et Martin Sunnqvist, Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen, 2012, p. 161-180.
 - « Das Formular », *Deutsche Universitätszeitung, duz-Magazin*, n° 3, 2012, p. 68-69.
 - « Médiation », dans *Dictionnaire de la violence*, sous la dir. de Michela Marzano, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 891-894.
 - « Torture », dans *Dictionnaire de la violence, op. cit.*, p. 1308-1316.
 - « Mein Großvater », *Myops*, n° 13, 2011, p. 67-75.
-

INDEX

Thèmes : Droit et société